

Guide des services et des démarches

à destination
des entreprises
d'Éragny

eragny.fr
facebook.com/eragny
01 34 48 35 00



Édito

Bien que relevant de l'État, de la Région et de l'intercommunalité, nous sommes totalement impliqués sur tous les enjeux de développement économique et les actions liées à l'emploi. D'abord en soutien des entreprises de la zone d'activités des Bellevues pour toutes les demandes d'aménagement ou d'intervention en lien avec la communauté d'agglomération et la préfecture, mais aussi dans le cadre de recrutements à travers la mise en place de sessions spécifiques ou de salons thématiques. Pour ce faire, nous avons réorienté en 2015 les missions de la Miem en Maison de l'Innovation, de l'Emploi et du Multimédia, qui dispose par ailleurs d'un Fablab, outil innovant dont se sont pleinement saisis les Éragniens et nos partenaires.

Localement, nous accompagnons nos commerçants. Un agent de la Police municipale, référent « commerces », est leur interlocuteur. Les premières caméras de vidéosurveillance ont été installées dès 2016. Nous mettons en place des dispositifs de soutien pour redynamiser le commerce de proximité comme avec le projet de boutique à l'essai. Nous poursuivons l'organisation du forum des métiers qui permet aux collégiens de venir découvrir les différents secteurs du monde professionnel. À travers ces exemples, nous souhaitons que chaque entreprise comprenne bien que la Ville demeure un interlocuteur privilégié dans le cadre de toutes ses démarches et un partenaire régulier pour les actions qu'elle souhaite mener.

Thibault Humbert

Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France

Monique Merizio

Adjointe au maire
chargée de relations économiques
et des relations extérieures
Conseillère départementale

Les déclarations et autorisations administratives


Le département Vie urbaine et Développement économique vous accompagne dans vos démarches administratives relatives :

- aux demandes d'emplacement sur le marché de la Halle,
- aux demandes d'installation de terrasse et d'emplacement sur les voies ouvertes à la circulation publique,
- aux déclarations de vente en liquidation, vente au déballage, vente ambulante,
- aux dérogations au repos dominical pour les commerces de détail,
- aux autorisations d'urbanisme,

Le recrutement et l'accueil de stagiaires


La Maison de l'Innovation, de l'Emploi et du Multimédia (Miem) est un lieu d'échanges et de rencontres permettant de faciliter les démarches des Éragniens dans leur parcours professionnel. Une étroite collaboration avec l'agence Pôle emploi de Saint-Ouen-l'Aumône, permet d'organiser des actions de recrutements ciblées sur le territoire, aux bénéfiques des entreprises.


La Miem travaille également en partenariat avec la Mission locale, l'Espace Initiatives Jeunes et les établissements scolaires de la Ville et dispose d'un fichier de jeunes en recherche de stage ou de découverte du monde professionnel.

 Département
Vie urbaine
et Développement
économique

Centre Technique municipal
194 rue de l'Ambassadeur



 01 34 48 51 88


 Démarches en ligne
sur eragny.fr

- à l'aide à la visibilité au commerce.
- à l'accessibilité.

Vous pouvez également obtenir une aide pour la recherche d'implantation sur le territoire ou vous faire accompagner sur tout projet d'urbanisme à vocation commerciale : emplacement, aménagement, solutions de réaménagement.



Si vous avez un projet d'opération de recrutement ou d'accueil de stagiaire, contactez la **Maison de l'Innovation, de l'Emploi et du Multimédia**

 14 rue du commerce

 01 39 09 06 06

La formation et l'accompagnement du personnel

La Maison de l'Innovation, de l'Emploi et du Multimédia propose régulièrement des ateliers de perfectionnement sur les outils informatiques ou des formations en français à visée professionnelle et mathématiques.

Par ailleurs, un écrivain public numérique exerce une permanence trois jours par semaine dans différents équipements municipaux.



Renseignements, inscriptions ou prise de rendez-vous à la **Maison de l'Innovation, de l'Emploi et du Multimédia**



14 rue du Commerce



01 39 09 06 06

La mise à disposition de locaux

La Ville peut mettre à disposition, de façon ponctuelle et sous réserve de disponibilité, la salle informatique, constituée de six postes, ou une salle de réunion à la Maison de l'Innovation, de l'Emploi et du Multimédia.



Renseignements et réservations à la **Maison de l'Innovation, de l'Emploi et du Multimédia**



14 rue du Commerce



01 39 09 06 06



Un FabLab au service de l'innovation

Le FabLab d'Éragny compte déjà plusieurs collaborations fructueuses avec des entrepreneurs venus partager leur savoir-faire innovant avec de jeunes stagiaires. Situé au sein de la Maison de l'Innovation, de l'Emploi et du Multimédia, il est équipé de machines spécifiques telles que des imprimantes 3D ou des découpes lasers. Fondé sur le partage d'idées et d'expériences, il peut aussi vous permettre de faire aboutir de nouveau projet.



Renseignements au

☎ 01 39 09 06 06



Citoyenneté et sécurité

La Police municipale assure une présence constante sur la ville et mène des actions préventives auprès des entreprises, notamment des commerçants. Un agent de la Police municipale est en lien direct avec les responsables d'établissements et recherche des solutions aux problématiques rencontrées sur le terrain grâce à des visites régulières.



Pour contacter la
Police municipale

📍 rue Salvador Allende

☎ 01 30 37 51 08

@ commerce.pm@eragny.fr

Vous faire connaître, communiquer sur vos actions



L'annuaire des commerçants, est publié régulièrement dans le guide pratique de la Ville et actualisé sur le site Internet eragny.fr. Pour créer votre fiche entreprise, il vous suffit de vous connecter sur le site Internet et de remplir le formulaire dans l'onglet vos démarches.



Des opérations de partenariats et de sponsorings peuvent être envisagées sur les événements majeurs de la Ville en vous offrant un échange de visibilité et une présence sur les grands rassemblements : Marché de Noël, Éragny Tour, Journée au Jardin...

Restez informés

La Ville propose un système d'information par alertes SMS afin de vous prévenir rapidement en cas d'événements imprévus. Vous pouvez vous abonner à quatre types d'alertes : celles relatives à la circulation et aux incidents techniques, aux écoles de la Ville, aux intempéries ou celles concernant la sécurité civile.

i *Inscription gratuite sur eragny.fr*

